

AFGSU Spécialisée ANNEXE 6

Prise en charge des Urgences Médico-Psychologiques

01 janvier 2023 au 31 décembre 2025

Organisation et intervention	Le psycho trauma	Durée
7H : - Les plans d'organisation des secours - Les acteurs du terrain - Les caractéristiques des dispositifs : ORSEC, ORSAN, NRBC - L'organisation des CUMP - Intervention de la CUMP en immédiat et en post-immédiat en s'intégrant dans le plan mis en œuvre.	7H : - Épidémiologie et facteurs de risques - Du stress au traumatisme psychique - Annonce du décès - Cas d'intervention de la CUMP - La prise en charge chez l'adulte - La prise en charge chez l'enfant - La prise en charge des intervenants - Orientation et lien avec les autres professionnels concernés	2 jours/ 14 heures de face à face pédagogique. 9h00 à 17h00 - Session de 10 à 12 agents

Date 08 ET 09 AVRIL 2025

journée avec cas pratiques à distance (date donnée ultérieurement)

Public et pré-requis

- Personnels et professionnels exerçant en santé mentale
- Personnels et professionnels de santé exerçant ou voué à exercer au sein d'une CUMP
- Pré requis : être à jour de l'AFGSU1 ou AFGSU2 (Module Urgences Collectives et Situation Sanitaire Exceptionnelle)

Objectifs pédagogiques

- Intégrer une CUMP et prendre en charge les victimes en cas d'urgence collective et de situations sanitaires exceptionnelles

Objectifs transversaux

- Connaître l'organisation des secours et de l'aide médicale urgente dans les différents types d'évènements (catastrophe, attentats, évènements à fort retentissement psychologique collectif, etc.) et l'organisation de la réponse à l'urgence médico-psychologique.
- Connaître le stress et la pathologie psycho-traumatique.
- Savoir intervenir en tant que professionnel des CUMP en immédiat et en post-immédiat en s'intégrant dans le dispositif d'urgence médico-psychologique mis en œuvre.
- Savoir prendre en charge les victimes, les familles et les proches dès la survenue de l'évènement.
- Savoir les orienter et être en lien avec d'autres professionnels concernés.
- Savoir où et quand intervenir en fonction de la spécificité des risques (NRBC, attentats) et le retentissement des pathologies et des soins requis sur les victimes.
- Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identito-vigilance.
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation INTER :**
 - Planning annuel envoyé par email sur demande avec fiche d'inscription.
 - Inscription par mail : cesu@samu91.org
 - Inscription possible jusqu'à la veille de la session sous réserve de place disponible

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé interactif
- Travail de groupe
- Cas cliniques interactifs
- Apports théoriques

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Présence à la totalité des séquences d'enseignement.
- Teste de positionnement début et fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

- Les locaux sont accessibles aux Personnes en situation de handicap
- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap.
- Secrétariat CESU : 01.69.13.95.70 de 8h00 à 16h00. cesu@samu91.org
- La Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH IDF : rhf-idf@agefiph.asso.fr
- Le registre public d'accessibilité est consultable sur demande

Tarif (le CESU91 n'est pas assujéti à la TVA)

- 300 euros/Agent

Documents remis :

- Attestation « AFGSU Spécialisée Annexe 6 » délivrée à l'issue de la formation et soumise à réactualisation des connaissances tous les ans ou à la participation d'un exercice

Formateurs

Équipe CUMP 91,
Responsable UF risque SAMU 91

Chiffres clés :

- Taux de réussite des apprenants 2023 : 100%
- Nombre d'apprenants formés 2023 : 5